



**MINISTÈRE DE L'ÉQUIPEMENT, DES TRANSPORTS,
DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, DU TOURISME ET DE LA MER**

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À L'INDUSTRIE

MINISTÈRE DÉLÉGUÉ À LA RECHERCHE

SECRETARIAT D'ÉTAT À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Paris, le mercredi 9 mars 2005

COMMUNIQUE DE PRESSE

POLES DE COMPETITIVITE : Premières analyses des 105 candidatures

Gilles de ROBIEN, ministre de l'Équipement, des Transports, de l'Aménagement du Territoire, du Tourisme et de la Mer, Patrick DEVEDJIAN, ministre délégué à l'Industrie, François d'AUBERT, ministre délégué à la Recherche, et Frédéric de SAINT SERNIN, secrétaire d'État à l'Aménagement du Territoire, présentent un premier bilan des candidatures déposées dans le cadre de l'appel à projets sur les pôles de compétitivité qu'ils avaient lancé le 4 décembre 2004 et qui s'est clôturé le 28 février à minuit.

Pas moins de 105 candidatures ont été déposées sur le site Internet www.competitivite.gouv.fr.

Ce grand nombre témoigne de la volonté des acteurs économiques français qu'il s'agisse des entreprises, des centres de recherche ou des instituts de formation, de travailler ensemble pour mettre en commun leur savoir et leur savoir-faire. A cet égard, cet appel à projets a permis à beaucoup d'acteurs de renouveler le dialogue avec leurs pairs conduisant, par delà leurs différences, à des rapprochements de confiance autour d'une stratégie et surtout de la volonté de mener à bien des projets communs. Signe également de cet esprit de coopération, près d'un quart (26) des projets sont interrégionaux associant pour l'essentiel des partenaires de deux voire trois régions (cf carte).

Les premières analyses de ces candidatures font ressortir une grande variété de secteurs d'activité, couvrant un large spectre de l'économie nationale. Pratiquement tous les secteurs d'activité sont représentés, qu'il s'agisse de haute technologie, d'industries plus traditionnelles ou de l'agriculture et de l'agroalimentaire. (cf. graphique).

Les candidatures sont réparties sur le territoire suivant les spécialisations régionales. Il en va ainsi des candidatures de l'Aéronautique – Spatial - Défense qui impliquent 5 régions, du Textile technique (2 régions) ou de la Logistique-Mobilité (5 régions). A l'inverse les candidatures dans le secteur Agriculture-Agroalimentaire impliquent 15 régions, reflétant leur relative dispersion sur le territoire. C'est aussi le cas dans le secteur Matériaux-Plasturgie-Chimie ou les Biotechnologies-Santé-Nutrition qui impliquent 13 régions.

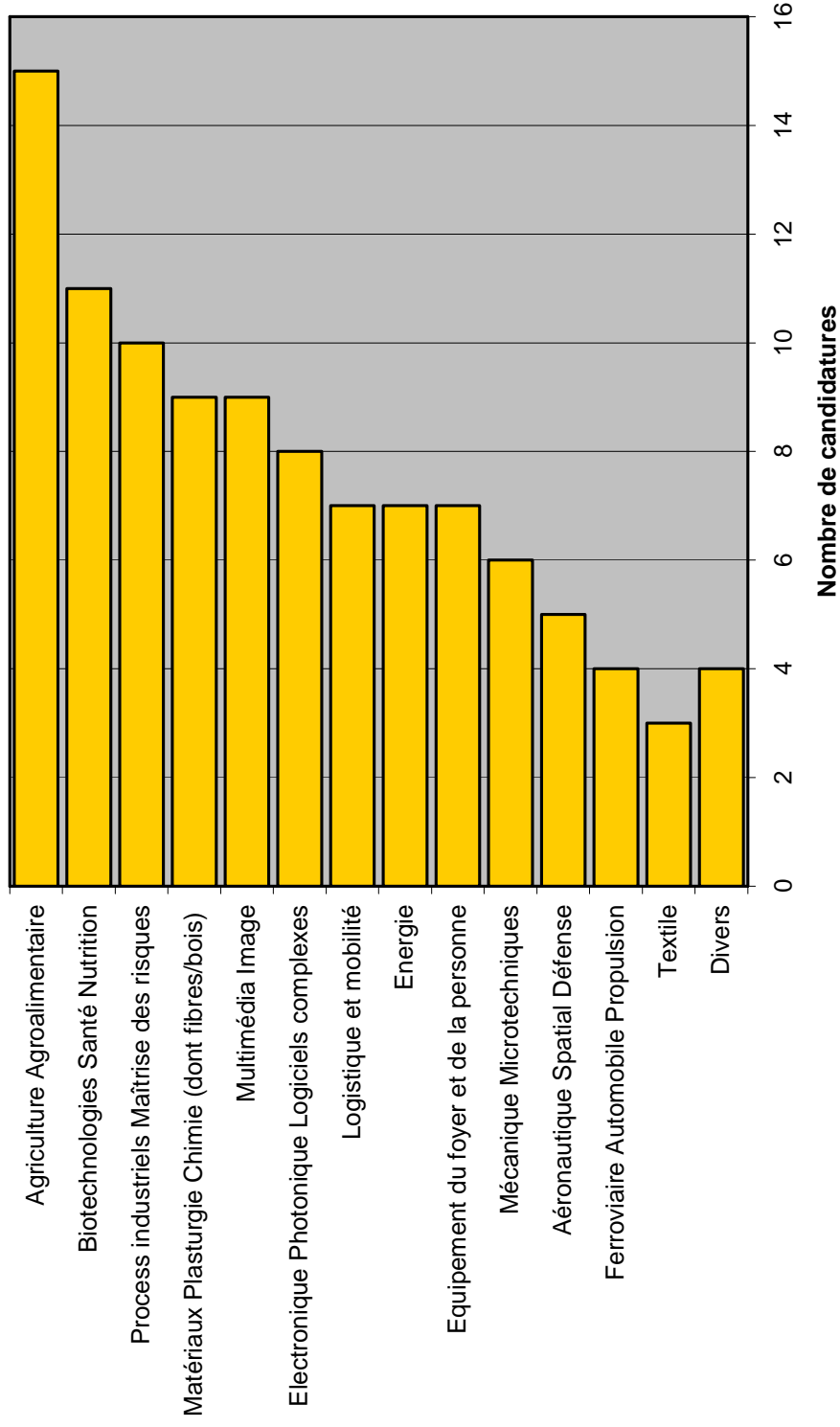
Les candidatures interrégionales révèlent quant à elles l'organisation géographique des filières dans un secteur d'activité. Ainsi, le secteur Automobile – Ferroviaire - Propulsion ne comporte que des candidatures interrégionales, montrant à la fois la répartition de la filière sur le territoire national, mais également les interdépendances entre ses acteurs. De même, 70% des régions impliquées dans le secteur Matériaux-Plasturgie-Chimie ont fait le choix de proposer des candidatures interrégionales. Dans le secteur de la Mécanique-Microtechnique ou de l'Équipement du foyer et de la personne, ce taux est de 66%, et de 50% dans la Biotechnologie-Santé-Nutrition.

La diversité de ces candidatures témoigne du dynamisme de l'ensemble de l'économie française sur tout le territoire national, et de la capacité de chacun des acteurs à se mobiliser pour mettre en commun leur énergie au service de projets d'envergure.

Ces analyses, ainsi que la liste complète des candidats, sont disponibles sur le site Internet www.competitivite.gouv.fr.

Contacts presse :	Cabinet de Gilles de ROBIEN	
	Guénola du COUÉDIC	01 40 81 31 59
	Gwenaëlle VERPEAUX	01 40 81 34 05
	Cabinet de Patrick DEVEDJIAN	
	Marie-Célie GUILLAUME	01 53 18 44 85
	Cabinet de François d'AUBERT	
	Sophie CHEVALLON	01 55 55 84 32
	Cabinet de Frédéric de SAINT SERNIN	
	Aurélien FERTON	01 40 81 86 11

Pôles de Compétitivité : Les secteurs d'activité des candidatures reçues



Source : DATAR